

réglementation plus poussées du commerce », a déclaré
M. MacLaren.

-30-

Pour obtenir des renseignements sur la mise en oeuvre du GATT et de l'OMC, vous trouverez ci-joint une liste d'organismes-ressources.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874